et du parascolaire

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 02.02.2023

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Jeudi 1er décembre 2022 à 18h30

à la Salle des maîtres du Collège de Provence

Parents: Amaya Lopez, Katell Mallédan,

Professionnels: Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra,

Laurianne Rouiller, Sylvie Perret, Isabelle Schmidt

Organisations: Gaëtan Da Cruz, Rosette Mbemba, Laetitia Beney

Autorités politiques : Oleg Gafner, Séverine Graff

Excusés/absents: Montserrat Fernandez-Bolanos, Rania Mohni, Viktoriya Glushko,

Karina Pequignot

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du PV du 3 novembre 2022
- 3. Retour séance du CEL du 24.11.2022
- 4. Le Tout Prélaz n° 5 et suivant
- 5. Projet « Boîte à livres » à Provence
- 6. Marelles à Provence
- 7. Réfection cour Prélaz : retour Carine
- 8. Budget 2022
- 9. Projets 2023
- 10. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
- 11. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
- 12. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Oleg ouvre la séance, l'ordre du jour est accepté.

Gaëtan, qui n'a pas pu être présent aux précédentes séances hormis une, demande un petit tour de table pour faire connaissance avec les nouveaux membres 2022.

2. Adoption du PV du 3 novembre 2022

Le procès-verbal du 3 novembre 2022 est adopté.

3. Retour séance du CEL du 24.11.2022

- Karina, Rui, Oleg et Rania étaient présents.
- Présentation des nouveaux directeurs.
- Nouveautés quant à la prévention santé, plus particulièrement quant aux cigarettes électroniques : la législation va changer d'ici mi-mai 2023 (publicité/sponsoring notamment).

Problème rencontré dans les écoles avec les cigarettes puff. Carine précise que Aux Bergières la police a indiqué que c'était prohibé. Rui a surpris un élève de 6P qui en avait une pendant la récréation, il lui a dit l'avoir trouvée par terre. Pour le moment, Gaëtan n'a pas rencontré de problème à ce sujet.

- Transition fin scolarité (informations dans le Powerpoint qui sera annexé au PV).
- Grand échange entre les CET, vu les projets des autres. Un document va être envoyé à tous, pour que tout le monde puisse le consulter, s'en inspirer, ce document de synthèse sera transmis à tous.

4. Le Tout Prélaz n° 5 et suivant

Le numéro 5 va être envoyé à Philippe Hofstetter d'ici la fin de la semaine pour transmission au secrétariat. Rosette demande si elle peut le recevoir. Amaya l'enverra avec le PV.

Oleg va demander à Keko si on peut avoir le document source pour procéder aux corrections nous-mêmes.

Numéro 6 : Carine propose une réflexion sur les autres langues, pourquoi ne pas présenter l'application "SayHi" qui traduit dans plusieurs langues. Pourquoi ne pas faire un numéro avec des solutions d'aide, axé sur des informations qui peuvent faciliter la vie aux parents, comme par exemples une liste des sites répertoriant les activités à Lausanne, la promotion du Terrain d'aventure / des maisons de quartier, des idées de "que faire et où", etc. Les activités du centre de quartier de Prélaz pourraient aussi y être indiquées.

La parution du numéro 6 prévue pour mars 2023 : application SayHi, présentation boîte à livres, mots croisés.

S'il y a beaucoup/trop de contenu, on peut prévoir plus de numéros, mais on maintient 2 pages.

5. Projet « Boîte à livres » à Provence

Katell nous informe avoir rencontré Mme Roca avec Amaya et son mari. Elle a posé des questions quant au fonctionnement.

Katell a dessiné un projet de 110 cm de haut et 50 cm de large. C'est un clin d'œil à la boîte du Petit Prince avec les trois trous. Le bois sera peint. Elle a prévu un petit extra, soit un tube pour un parasol qui pourrait être installé les jours de soleil, par exemple le mardi après-midi par le Centre de quartier s'ils sont d'accord, à discuter le moment venu.

Mme Roca a proposé de faire peindre la boîte, il est envisagé de la faire peindre par quelques enfants le moment venu.

La fixation de la boîte pourra être faite par la Ville. Mme Rocca s'interrogeait sur le "propriétaire de la peinture du mur" ? Elle se renseigne pour être certaine que cela ne posera pas de problème d'y ajouter la boîte.

Mme Roca a suggéré un emplacement visible depuis le couloir de l'école pour avoir un effet dissuasif à tout éventuel vandalisme.

Qui entretien le contenu de la boîte ? Mme Roca a proposé que Mme Pontes (concierge de Provence) vérifie le soir en partant que tout est en ordre. De son côté, Amaya pourrait le faire le matin.

Mme Roca souhaite savoir qui est responsable en cas de problème. Il est décidé qu'il faut y aller sans trop se poser de question, mais pour le moment c'est la responsabilité de la CET.

Fermeture au moyen d'un code qui serait connu des habitants du quartier, en précisant qu'il faut le laisser sur place et que la boîte doit être refermée avec le même code... Rui demande pour un chariot à sortir et entrer tous les soirs ; ce ne serait plus un projet de quartier mais d'école, cela ne pose pas de problème pour Sylvie. Gaëtan indique qu'il faudrait une marche à suivre.

Oleg propose de décomposer : aspect quartier validé, fermé et ouvert par code quand quelqu'un veut un livre. Tout le monde est d'accord pour ouverture ponctuelle quand on veut un livre. Il est toutefois difficile pour les enfants d'ouvrir la boîte avec un code, il faudrait ainsi la laisser ouverte en journée. Les enseignants et l'association de quartier auront le code pour les moments qui s'y prêtent. Parasol : ce serait peut-être mieux de laisser à l'intérieur, mais c'est un plus, ce sera décidé le moment venu.

Philippe Hofstetter est d'avis que si c'est un projet de quartier, il faudrait alors inviter le quartier à se déterminer sur ce projet afin qu'il puisse le valider. Projet de la CET, mais est-ce que cela correspond à un besoin ? Se pose la question de comment l'introduire,

en début de matinée ? Oleg précise qu'il faudrait présenter une charte de la boîte. Il est convenu de faire une présentation du projet le jeudi 26 janvier 2023 à 08h25, sans les enfants : Katell, Amaya, Mme Pontes, Sylvie et Mme Roca seraient présentes.

Gaëtan suggère de contacter la FASL avant la séance, Sylvie va les informer. Karina va également être informée.

Mme Roca a été contactée par Beaulieu pour un projet similaire et a demandé si la Ville pourrait s'en inspirer.

Carine propose un partenariat avec l'ETML si ce projet pilote se concrétise.

Le budget estimé est d'environ la moitié du budget 2023 de la CET.

Livres de base : Rosette a contacté Globlivres qui a confirmé son accord et a demandé de préciser le nombre et les langues souhaités. La bibliothèque Jeunesse est également favorable, mais il y aurait une convention à signer, ce n'est pas clair pour Rosette, elle doit rencontrer la personne responsable pour en parler. Carine propose également de contacter Bibliomedia. Vu la taille de la boîte, elle sera certainement très vite remplie.

Pour un premier apport de livre, les livres à disposition dans le collège de Provence et ceux en langue étrangère que Globlivres fournira seront suffisants. Point encore à préciser : qui ouvre et ferme ? Carine attire l'attention sur le contenu des livres, adapté à quel âge, etc. Philippe Hofstetter est d'avis que chaque adulte est responsable de ce qui est pris pour son enfant.

Charte : mention de responsabilité partagée, littérature enfantine, public cible uniquement les enfants, il faut ainsi uniquement des contenus qui leur sont destinés / chacun est invité à vérifier le contenu, boîte à livres solidaire à notifier aux utilisateurs.

Sylvie propose d'expliquer le projet, de faire confiance et cas échéant d'agir si des problèmes sont constatés.

Katell prépare un flyer et Oleg une charte qui seront présentés aux parents en janvier.

6. Marelles à Provence

Amaya a rencontré Mme Roca pour le projet boîte à livres, elle en a profité pour lui demander s'il était possible d'avoir des nouvelles marelles à Provence, comme cela avait été demandé à plusieurs reprises par le passé par la CET, rien n'ayant été fait hormis la "marelle numérique" qui n'est toutefois pas un projet/demande de la CET.

Si Mme Rocca reçoit des nouvelles de la CET ou directement de Provence quant au choix des marelles, cette dernière s'engage à les faire installer d'ici au printemps.

Mme Perret précise avoir reçu une brochure de Mme Rocca et va regarder cela tout prochainement avec ses collègues. Elle fera le suivi directement avec Mme Rocca.

7. Réfection cour Prélaz : retour Carine

La séance a eu lieu le 16.11.2022, Mme Roca et Mme Rakoto (stagiaire de Mme De Pietro étaient présentes).

Il s'agit d'une démarche participative avec tous les intervenants du quartier. Il faudrait d'ailleurs aussi que la CET y participe, les membres sont d'accord. La Ville (Mme De Pietro) est également enthousiaste pour participer à ce projet.

Mme De Pietro va fournir les plans sous format affiches, ce qui permettra aux enfants de voir leur cour d'une autre façon. Adultes et enfants doivent y réfléchir, penser à ce qui pourrait être apporté de nouveau, repenser cette cour. Le but final étant de créer sans "tout chambouler".

Dans le dossier pour la Fondation RADIX, il faut le soutien de la CET. Carine est partie du principe qu'on soutiendrait ce projet et l'a annoncé.

8. Budget 2022

Comme convenu, deux thermos ont été acheté par Carine pour un prix de CHF 90.-.

Compte tenu du remboursement attendu (réception pas encore confirmée), le solde disponible est de CHF 197.-. Katell propose d'acheter le bois, elle va se coordonner avec le mari d'Amaya.

9. **Projets 2023**

Il n'y a pas d'autres projets pour le moment.

Gaëtan évoque le contrat de quartier 2015-2018, réflexion sur le réaménagement de la sécurité routière au Chemin de Renens jusqu'à derrière la COOP. Avec la contribution de l'ATE, un plan de mobilité a été élaboré qui aurait dû être traité par la Ville, mais qui est resté tel quel. Certains endroits, notamment le petit passage devant l'école de Valency, fait peur aux parents. Le 9 février 2023 à 18h30, au Centre socio-culturel de Prélaz-Valency, une séance aura lieu pour faire ressortir ce dossier, Gaëtan souhaite le soutien de la CET. Gaëtan n'est toutefois pas certain si un représentant de la Ville sera présent. Séverine lui propose d'inviter un représentant en envoyant directement un mail à Florence Germond, car il n'y a pas de raison que ce projet initialement approuvé n'avance pas. Séverine rappelle une nouvelle fois qu'il ne faut pas hésiter à contacter les municipaux pour que les projets avancent.

Sylvie évoque un projet passé, proposé et élaboré par un parent d'élève, sur la sécurité routière, projet qui est resté sans suite. Séverine lui propose de relancer la Ville, Sylvie va donc relancer ce projet au nom de la CET.

Carine propose de réintroduire le Sirop à Prélaz. Le "Sirop" Provence version "yoga" est présenté par Sylvie.

Philippe Hofstetter rappelle le "Marché de Noël de Prélaz" déjà évoqué lors d'une précédente séance.

Oleg est motivé à renouveler l'Hyper Méga Classes Festival, il y va réfléchir. Chacun va y penser, on en reparle à la prochaine séance.

10. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Sylvie Perret, enseignante, et Laetitia Beney, responsable APEMS Clémence, intègrent la CET.

11. Date(s) et lieu de la (des) prochaines séances

- jeudi 2 février 2023 à 18h30 à Prélaz, éventuellement au CVE où Rosette travaille, à confirmer
- mercredi 15 mars 2023 à 18h30 (lieu à confirmer)
- jeudi 11 mai 2023 à 18h30 séance avec enfants à Malley.

12. Divers et proposition individuelles

Sylvie demande comment fonctionne la prise en charge des collations. On officialise que chaque site les prend en charge.

* * *

La séance est levée à 20h45

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, décembre 2022